DOSSIER DE PRESSE

Crises agricoles :

la MSA aux côtés des agriculteurs

santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore

Le dispositif de la MSA en matière d'accompagnement des exploitants et agriculteurs en situation de crises

I- Répondre à l'urgence : Les aides au paiement des cotisations

II- Soutenir et accompagner : L'accès aux droits sociaux

III- Soutenir et accompagner : Favoriser le bien être au travail, prévenir l'isolement et la détresse psychologique

IV- Conseiller : Accompagner le changement

santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore

I - LE DISPOSITIF DE LA MSA EN MATIERE D'ACCOMPAGNEMENT DES CHEFS D'EXPLOITATIONS ET D'ENTREPRISES AGRICOLES ET LEURS SALARIES EN SITUATION DE CRISES

Le dispositif mis en œuvre par la MSA s'adresse à tous les agriculteurs quelle que soit l'origine de la crise subie (Aléas climatiques, crises financières et économiques, épizooties, zoonoses, problèmes personnels de santé, familiaux, etc.)
Et parce qu'une approche globale de la situation a plus de chance d'être efficace, la MSA travaille en concertation avec les acteurs économiques et politiques impliqués (chambre d'agriculture, DDA, conseil général, banques et assurances).
Ainsi, elle siège dans les CDOA (Commission départementale d'orientation de l'agriculture placée sous l'autorité du préfet) et participe à de multiples commissions locales.

Les quatre temps de ce dispositif :

Répondre à l'urgence	La MSA met en œuvre un certain nombre de dispositifs permettant d'aider financièrement les exploitations agricoles et entreprises employeurs de main d'œuvre à faire face à leurs obligations en matière de versements de cotisations.	**Les aides au paiement des cotisations**
Soutenir et accompa-gner	Sur le moyen terme, la MSA s'assure que l'agriculteur (chef d'exploitation et salarié) et sa famille bénéficient des prestations auxquelles il peuvent prétendre et qui leur permettront d'apporter des réponses adaptées à leurs besoins les plus essentiels (santé, logement, revenu, allocation)	**L'accès aux droits sociaux**
	Les situations de crises peuvent entraîner des conséquences psychologiques fortes. La MSA développe des outils dont le but est de diagnostiquer et prévenir les situations de stress, de dépression voire de suicide.	**Favoriser le bien être au travail et prévenir l'isolement et la détresse psychologique**
Conseiller	La MSA prépare les agriculteurs à la sortie de crise d'une part en leur donnant les moyens de faire le point sur les acquis de l'expérience et leurs compétences, d'autre part dans l'aide à la décision : reconversion, transformation de l'exploitation, choix d'un nouveau statut, retraite progressive	**Accompagner le changement**

santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

I- Répondre à l'urgence : Les aides au paiement des cotisations

Lors de la survenue d'une crise, la première urgence est d'apporter des solutions rapides pour permettre à l'entreprise agricole de faire face aux problèmes de trésorerie qui surgissent.
La MSA propose et se met en situation de permettre aux exploitations et aux entreprises employeurs de main d'œuvre de faire face, sur le court terme, à leurs obligations de versement de cotisations.

Ces aides sont financées par la MSA (fonds mutualisés au niveau institutionnel ou fonds propres à une caisse de MSA) et/ou par l'Etat.

Les échéanciers de paiement

Les caisses de MSA mutualisent des fonds permettant d'accorder des échéanciers de paiement aux exploitants et entreprises mis en difficulté par une crise reconnue comme telle.
Il s'agit du Fonds de Solidarité des Crises Agricoles (FSCA) créé en 2001.

Crises	Enveloppes disponibles en millions d'euros	Nombre d'échéanciers accordés en 2010
Bovine / Fièvre catharale ovine	10,0	14 149
Ovine	10,0	3 659
Fruits, légumes et arboriculture	26,8	12 571
Viticulture	32,9	31 612
Porcine	10,0	2 889
Lait	20,5	9 249
Divers	6,2	5 969
Echéanciers réglementés	3,0	919
Entreprises et travaux agricoles	5,0	112
Total	**114,4**	**78 240**

Pour mémoire, e*n 2009, le FSCA s'élevait à 105,7 millions d'euros répartis entre les différentes filières en crises. 54 603 échéanciers avait été accordés pour les cotisations personnelles des exploitants et pour les cotisations patronales versées au titre de leurs salariés.*

santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

La prise en charge des cotisations

EN 2011, DEUX DISPOSITIFS ONT COEXISTE POUR UN TOTAL DE 40.9M€.

FONDS D'ASS (EX AGRIDIFF)

La MSA finance sur ses fonds d'action sanitaire et sociale, des prises en charge de cotisations.
Il s'agit des cotisations personnelles des chefs d'exploitations et d'entreprises agricoles en difficultés ainsi que cotisations sociales patronales dues au titre de leurs salariés.

32.34M€ ont été délégués par la CCMSA répartis sur l'ensemble des départements (30.63M€ à la MSA et 1.7M€ à APRIA/RSA).

.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE :

PLAN D'ACTION FRUITS LEGUMES :

8.6M€ ont été rétrocédé à la MSA dans le cadre de la fongibilité pour des prises en charges de cotisations sociales (8.5M€ à la MSA et 0.1 à APRIA/RSA) pour la filière Fruits et Légumes.

INONDATIONS DU VAR

0.3M€ ont été financé par le Ministère de l'Agriculture.

santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore

Les mesures d'ordre financiers

LES CAISSES DE MSA

Elles peuvent proposer des mesures financières complémentaires ou facilitatrices, sur leurs fonds propres et sur décision des conseils d'administration :

- **L'octroi d'échéanciers de paiement** financés sur les réserves locales des caisses de MSA,

- **La remise de majorations de retard**,
  La CRA (Commission de Recours Amiable, composée d'administrateurs de la MSA) a compétence pour décider de la remise de majorations de retard. Elle analyse les situations individuelles et prend également en compte les critères généraux, structurels et conjoncturels de l'exploitation.

- **La modulation des appels fractionnés ou prélèvements mensuels** qui permet de prendre en compte les situations de variations fortes du revenu. Dans ce cas, les fractions ou échéances mensuelles de cotisations d'une année donnée seront calculées en tenant compte du montant estimé des revenus professionnels de l'année précédente.

La commission départementale d'orientation de l'agriculture

La MSA est présente au sein de la CDOA (commission départementale d'orientation de l'agriculture).
Elle signale et propose des réunions autour de situations individuelles.
Si la MSA n'a qu'un rôle d'alerte et de signalement ; d'autres organismes et institutions, Chambre d'Agriculture, Crédit agricole, DDAF, Conseil général, présents peuvent après analyse, proposer des aides économiques susceptibles de financer, entre autres, les intérêts de prêts.

Une fois la survie immédiate de l'exploitation ou de l'entreprise assurée, par les dispositifs d'aides financières, vient le temps du soutien et de l'accompagnement tout au long de la période de crise.
La MSA propose des mesures d'accompagnement social aux agriculteurs et à leur entourage pour pallier les conséquences économiques, psychologiques et professionnelles de la crise.

santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore

II - Soutenir et accompagner : L'accès aux droits sociaux

Les conséquences de la chute des revenus pour la cellule familiale sont évidentes : baisse du niveau de vie, risque santé accru, accès aux loisirs réduits, créances sur les crédits personnels.
La MSA au travers de l'accompagnement social peut activer un ensemble de réponses adaptées aux besoins de l'individu en santé, logement, revenu, allocations familiales.
Grâce à l'atout du guichet unique, la MSA met alors en œuvre des actions coordonnées (services médicaux, service recouvrement, services de prestations) pour permettre à l'agriculteur et sa famille d'accéder aux droits sociaux, d'accepter une démarche de soins ou encore d'améliorer ses conditions de logement.

Revenu de solidarité active

Parmi les prestations existantes, le Revenu de solidarité active (rSa) garantit à toute personne, qu'elle soit ou non en capacité de travailler, de disposer d'un revenu minimum et de voir ses ressources augmenter quand les revenus qu'elle tire de son travail s'accroissent.

Plus qu'une prestation, le rSa est un dispositif qui autorise de manière pérenne le cumul entre revenus du travail et prestation de solidarité.

Cette allocation est composée de deux parts :

- la part financée par le département appelée "rSa socle », qui constitue le montant minimum social auquel le foyer pourrait prétendre,
- et la part financée par l'Etat, appelée « rSa activité » versée au titre des mesures permettant de cumuler partiellement les revenus d'activités et le rSa (soutient alors une activité professionnelle ou le retour à l'emploi en complétant les revenus du travail).

La MSA s'est fortement impliqué dans sa mise en œuvre,

- d'abord, pour que ce dispositif soit adapté aux situations économiques des exploitants agricoles (contrairement au RMI, le rSa est ouvert aux chefs d'exploitation qu'ils soient imposés au réel ou au forfait),

- ensuite, parce qu'elle a engagé des démarches de partenariat avec les conseils généraux pour favoriser le traitement homogène des situations des chefs d'exploitation sur l'ensemble du territoire.

- enfin parce qu'à partir des nombreuses actions qu'elle mène en **matière d'insertion et d'accompagnement**, la MSA a mis en forme une offre qui se décline selon 3 axes :

  - accompagnement social, individuel ou collectif, au titre d'un service public délégué par le Conseil général, dont l'objectif est de favoriser la reprise d'activité ou de réunir les conditions préalables à la construction de parcours d'insertion professionnelle,

  - accompagnement socioprofessionnel visant à favoriser le retour progressif vers l'emploi.

santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

- offre en terme de santé visant à faciliter l'accès à la prévention et aux soins des personnes en difficulté d'insertion.

Au total, 56 695 foyers ont bénéficié d'un droit payable au rSa en 2011 au régime agricole:
- 38 934 salariés agricoles,
- 17 223 exploitants et chefs d'entreprises agricoles.
- 538 concernent des foyers ayant eu les deux qualités au cours de l'année

http://www.msa.fr/lfr/rsa

santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore

"Rendez-vous Prestations MSA"

Ce service permet de s'assurer que la personne salariée ou non salarié, bénéficie de la plénitude de ses droits aux prestations :
Il s'agit de proposer à l'adhérent une rencontre avec le conseiller MSA pour faire le point sur sa situation et s'assurer ainsi qu'il fait valoir l'intégralité de ses droits.
Pour la MSA, il s'agit que tout soit mis en oeuvre pour assurer le versement de la bonne prestation, au bon moment, à la bonne personne.

Le dispositif " Rendez-vous Prestations MSA " s'appuie sur le guichet unique de la MSA et concerne donc les prestations Santé, Famille, Retraite, prestations légales et complémentaires du ressort de la MSA,

- *Revenu de solidarité active (rSa),*
- *CMU-C,*
- *Aide pour une complémentaire santé (ACS),*
- *Aides au logement,*
- *Prestations et aides à la prise en charge de frais pour soutien psychologique,*
- *Médiation et résolution de conflits,*
- *Frais engendrés par la participation à des actions collectives ou de formation.*

Le rendez-vous prestations MSA en chiffres :

Depuis la généralisation du service Rendez-vous prestation MSA, près de 27 300 entretiens ont été menés dans les 83 départements participant à l'opération et leur nombre est en progression croissante : 1 182 en 2008, 5 080 en 2009, 5 986 en 2010 et 8 555 en 2011.

Plus de 7 600 entretiens ont d'ores et déjà été réalisés depuis le 1er janvier 2012 avec un taux de satisfaction de 95 %.

Enfin, à l'issue des entretiens, des droits sont ouverts : 60 % en santé, 24 % en famille, 14 % en retraite et 2 % en action sanitaire et sociale.

santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore

III- Soutenir et accompagner : Favoriser le mieux être au travail Et prévenir l'isolement et la détresse psychologique

Les situations de crises peuvent entraîner des conséquences psychologiques graves. Le sentiment de culpabilité est d'autant plus fort que l'agriculteur est porteur d'un patrimoine qu'on lui a confié et qu'il n'a pas pu faire fructifier. Dans un domaine économique où l'exploitation se transmet le plus souvent de génération en génération, au sein d'une même famille, l'échec devient alors tout autant professionnel que personnel.

La MSA propose des initiatives de terrain qui répondent aux besoins spécifiques d'une région, filière, crise. L'ensemble des métiers de la MSA (délégués cantonaux, travailleurs sociaux, médecins du travail, conseillers en prévention) se retrouve autour d'un même projet.

Il existe plusieurs types d'intervention ou d'action vers les agriculteurs qui peuvent se combiner :

Un premier type d'intervention est une action en amont sur les causes

OUTIL D'EVALUATION DU BIEN-ETRE AU TRAVAIL EN ILE DE FRANCE

La MSA de l'Ile de France propose une démarche basée sur une évaluation du Bien-être au travail par le biais de questionnaires anonymes adressés aux salariés. Le rapport réalisé à partir des résultats permet la construction d'un plan d'action par le médecin du travail, le conseiller en prévention et le dirigeant.

Un deuxième type d'intervention a pour objectif de sensibiliser et d'informer

FORMATION SUR LE STRESS EN AGRICULTURE EN TARN-AVEYRON-LOT

La MSA Tarn-Aveyron-Lot a mené, depuis 2006, 21 formations actions sur le stress en agriculture auprès de plus de 315 exploitants et salariés. Ces formations sont réalisées en partenariat avec la FDSEA et la Chambre d'agriculture.
Elles ont permis d'établir les principaux facteurs de stress, contenus dans un bilan publié en juin 2009.

GROUPES DE PAROLES POUR LUTTER CONTRE LE SUICIDE EN FRANCHE COMTE

Depuis 2007, avec l'appui de l'entreprise puzzle concept et du CHU de Besançon, la MSA de Franche Comté a mis en place des groupes de paroles et des réunions du soir sur le stress et le suicide en agriculture.

CONFERENCES-DEBATS ET REUNIONS DE SENSIBILISATION EN MAINE ET LOIRE

Conseiller en prévention et médecin du travail interviennent auprès de publics différents à la demande de la MSA et des entreprises pour proposer une information et échanger sur les risques psychosociaux.

santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

COLLOQUE RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU TRAVAIL ET SANTE

La MSA des Portes de Bretagne a organisé à Ploërmel un colloque sur les risques psychosociaux axé sur l'objectif *« inciter les entreprises à l'action pour prévenir ce type de risque »*.
215 représentants *(directeurs, responsables RH, membres des CHSCT…)* d'entreprises de plus de 20 salariés ont participé à cet échange.

JOURNEE SST : MIEUX-ETRE AU TRAVAIL EN LOIRE-ATLANTIQUE ET VENDEE

La MSA de Loire Atlantique Vendée a organisé une journée sur le thème mieux-être au travail.
Au programme, les enjeux économiques de la prévention du risque psychosocial, la présentation de démarches mises en oeuvre dans 2 filières différentes et des pistes pour la prévention du risque psycho-social en entreprise.
130 personnes ont participé à la journée : délégués du personnel, chefs d'entreprise (dont CUMA et services de remplacement), partenaires.

Le troisième type d'intervention est plus spécifiquement tourné vers l'accompagnement et la prise en charge des personnes en difficulté.

"STRESS ASSISTANCE", DISPOSITIF TELEPHONIQUE INSTAURE DANS L'AISNE

Ce dispositif instauré dans l'Aisne depuis 2004, et proposé par la MSA de Picardie depuis 2008, STRESS ASSISTANCE est destiné à tous les assurés pour les aider à maîtriser les situations d'angoisse.
Il s'agit d'une écoute et d'un soutien psychologique en ligne dispensés par des psychologues spécialisés. L'accès à cette cellule d'écoute se fait 24 h sur 24, 7 j sur 7, 365 j par an. Il est gratuit et confidentiel.
En 2008, Stress Assistance a traité 200 appels et 116 consultations de ville ont été prises en charge.

CELLULE DE PREVENTION DU SUICIDE, EN ARDECHE LOIRE

La Fédération Ardèche Loire a développé une action pour prévenir le suicide, en mettant en place un partage d'informations entre différents services de la MSA (santé au travail, action sociale) et des partenaires professionnels de santé, qui permet de mieux identifier les adhérents en difficulté.
L'action de cette cellule est amenée à s'étendre à d'autres départements courant 2010.

LE SILLON DAUPHINOIS DANS LES ALPES DU NORD

Le sillon dauphinois est une démarche en réseau de détection et d'accompagnement des publics agricoles dits fragiles ;il s'adresse à tous les exploitants agricoles résidant en Isère (38), ainsi qu'à leur famille.
La détection passe par l'implication forte des partenaires et du réseau agricole en contact direct avec la population cible. Une ligne téléphonique permet de proposer des rencontres avec un assistant social de la MSA ou un conseiller d'entreprise de la Chambre d'Agriculture. Un suivi est organisé qui peut être individuel ou collectif.
Jusqu'à ce jour 240 personnes ont bénéficié d'un suivi individuel et 21 personnes d'un accompagnement collectif.

santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

REGAIN DES SAVOIE DANS LES ALPES DU NORD

Regain des Savoie a vocation à détecter le plus tôt possible les situations à risque grâce à la vigilance des personnels en contacts avec les agriculteurs et grâce à une permanence téléphonique).
Assistants sociaux MSA et conseillers agricoles territoriaux des Chambres d'Agriculture amorcent avec eux et leur famille la co-construction d'un projet où tous les aspects de leurs difficultés sont analysés : évaluation sociale, économique, conseil budgétaire, santé, juridique, accompagnement économique, soutien psychologique.

CETTE CLASSIFICATION N'EST PAS ETANCHE ET DES INTERVENTIONS PEUVENT SE COMBINER

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DES VITICULTEURS HERAULT

La Fédération de la MSA du Languedoc a mis en place avec les organisations professionnelles agricoles une méthodologie d'action pour l'accompagnement "Agir ensemble". Ont été mis en place un numéro vert, des sessions collectives d'accompagnement vers le changement "Avenir en soi", des formations "Transitions professionnelles : accès à l'emploi" et une action de tutorat avec des bénévoles.

AGRISOLIDARITES DANS LA SAONE ET LOIRE

L'Association départementale Agri-Solidarité a pour objectif de faire évoluer la politique départementale de prévention et d'accompagnement des situations agricoles fragilisées au regard de 4 objectifs qui sont d'éviter la dégradation des situations, de favoriser un retour à l'autonomie des entreprises agricoles, de soutenir et valoriser les initiatives locales, d'être une force de proposition.
L'association rassemble 18 partenaires (conseil général, les OPA, …) autour des problématiques du monde agricole. Elle se décline en comités locaux Agri- solidarité (les CLA) sur 5 territoires du département.
160 situations ont été étudiées en 2008, soit une progression de 34%.

LES CAISSES DE MSA PROPOSENT EGALEMENT DES PRESTATIONS ET DES AIDES A LA PRISE EN CHARGE DE FRAIS POUR SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

ENFIN, LA MEDIATION FAMILIALE PERMET DE RECREER UN CLIMAT DE CONFIANCE ET DE RETROUVER UN ACCORD AU SEIN DES FAMILLES AGRICOLES LORSQUE LES RELATIONS INTERPERSONNELLES SE DEGRADENT.

Enfin, dans le cadre de sa politique familiale et d'appui à la fonction parentale, la MSA développe la médiation familiale, qui repose sur l'intervention d'un tiers impartial, indépendant et qualifié pour renouer le dialogue, recréer un climat de confiance et trouver un accord au sein de familles agricoles vivant une dégradation dans leurs relations interpersonnelles.

En 2011, le nombre de ressortissants agricoles ayant bénéficiés d'une médiation familiale a progressé de 25% par rapport à l'année 2010. 1400 ressortissants agricoles ont eu recours à un service de médiation familiale en 2011 pour 1155 ressortissants en 2010.

Les caisses de MSA ont financés à hauteur de 610 millions d'euros, 206 services de médiation familiale, implantés dans 94 départements.

Dans plus de la moitié des départements, ces services sont dédiés au monde rural.

188 conventions ont été signées avec les services de médiation familiale, les CAF et les autres partenaires financeurs permettant un maillage fin du territoire.

santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

IV- Conseiller
Accompagnement au changement

Enfin, la MSA est également là pour préparer l'agriculteur à la sortie de crise en lui donnant les moyens de faire le point sur ses compétences et pour le conseiller à l'heure de choix qui peuvent se révéler nécessaires pour la viabilité de l'exploitation : reconversion, transformation de l'exploitation, choix d'un nouveau statut, retraite progressive

Reprendre confiance en soi pour se mobiliser sur de nouveaux projets

Pour bâtir un nouveau projet personnel, social ou professionnel, il est nécessaire de reprendre confiance en soi et réapprendre à mobiliser ses capacités.
"Parcours confiance" et "L'Avenir en soi" sont deux programmes développés par la MSA qui y contribuent.

PARCOURS CONFIANCE

Cette méthode d'accompagnement permet de mieux comprendre les difficultés rencontrées et permet de reprendre confiance en soi et de retrouver l'envie de faire face à la situation.

C'est une démarche structurée, collective (groupe de 12 personnes maximum) et totalement confidentielle. Au cours de 10 ou 12 séances de deux heures environ, espacées d'une semaine chacune et animées par des professionnels formés, les participants **développent** leurs ressources personnelles, prennent conscience de leurs atouts et découvrent comment les utiliser dans leur vie de tous les jours.

Ce programme est un prolongement et un développement de PAC actifs qui existait depuis 10 ans et avaient permis de toucher près de 2000 personnes.

L'AVENIR EN SOI

Cette démarche de reconnaissance des acquis de l'expérience mise sur la responsabilisation des personnes et leur permet de prendre conscience et de formaliser la diversité de leurs acquis (connaissances, capacités, compétences) pour les mettre en œuvre dans de nouveaux projets et dans les périodes de changement.
L'approche consiste à s'appuyer sur toutes les expériences vécues par la personne pour construire et développer de nouveaux projets. Contrairement à d'autres approches en travail social, il ne s'agit pas tant de d'analyser le manque et les problèmes des personnes que d'explorer leurs potentialités pour les aider à rebondir.

santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore

Changer de cap, changer d'activité

La MSA, en lien, notamment, avec l'ADASEA (Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles), et avec des financements de VIVEA, **organisent des sessions d'aide à la décision** ouvertes aux non-salariés agricoles qui envisagent de changer d'activité.
Ces sessions permettent :
- d'apporter des éclairages sur les aspects juridiques et fiscaux de la cessation d'activité et la cession de l'exploitation, la couverture sociale et les mesures d'accompagnement ou de reclassement.
- d'élaborer un projet professionnel, des stratégies de recherche d'emploi et de mettre en œuvre les formations qui permettront d'acquérir une nouvelle qualification professionnelle.
- enfin de faire un point sur les aides offertes aux agriculteurs en difficulté (rSa, aides de la MSA, du Cnasea)

D'autres actions de formation peuvent concerner les salariés et bénéficier de financements du FAFSEA.

DIAGNOSTICS ECONOMIQUES ET TECHNIQUES :

Avec l'aide des Chambres d'agriculture l'exploitant agricole peut réaliser des diagnostics économiques et techniques qui permettront :

- d'évaluer la situation de l'exploitation sur le plan humain, financier, technique et social,
- de déterminer les orientations envisageables compte tenu des possibilités de l'exploitation et des souhaits et capacités de l'exploitant,
- d'examiner les possibilités d'intégrer les produits à des filières de conditionnement et de commercialisation,
- de mettre en évidence les freins ou verrous au développement de l'exploitation et de proposer les moyens de les éliminer.

DOUBLE ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET ECONOMIQUE

Le but de l'accompagnement est d'amener l'agriculteur à prendre une décision raisonnée (maintien de l'activité agricole, cessation, reconversion) pour améliorer sa situation ou résoudre les problèmes qu'il rencontre.
En terme de méthode, cet accompagnement requiert d'apprécier à la fois la réalité sociale et économique de la situation et donc de conduire une sorte de bilan-évaluation, pour définir avec l'exploitant et sa famille des axes et objectifs à poursuivre, et mener avec lui les actions nécessaires à la poursuite de ces objectifs.
Ces actions peuvent être :

- ⇨ centrées sur l'exploitation,
- ⇨ centrées sur la situation sociale et familiale. Une approche globale c'est à dire sociale et économique des situations (ces deux aspects étant très imbriqués) est donc nécessaire, tant dans la phase de bilan diagnostic que par la suite.

Pour certaines actions notamment celles qui sont centrées sur l'exploitation, les compétences détenues par la MSA ne sont généralement plus suffisantes tant les exploitations ont évolué.
Ainsi, bon nombre de MSA ont défini des modalités de coopération et de relations avec leurs partenaires (de la sphère économique agricole et de la sphère sociale).

santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore

LA MSA APPORTE SON EXPERTISE LORS DE LA TRANSFORMATION D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE

- conseil sur le statut social ad hoc,
- information sur les conséquences sociales (cotisations, obligations liées à l'emploi de salariés, la situation des membres de la famille, retraite progressive, etc.)
- formation à la prévention de nouveaux risques professionnels.

santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore